

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA EG FUNGICIDE

Date de révision : 2011/11/18

page: 1/7

Version: 1.1

(30436330/SDS_CPA_CA/FR)

1. Identification du produit et de la société

Société

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
Mississauga, ON L5R 4H1, CANADA

Information 24 heures en cas d'urgence

CANUTEC (reverse charges): (613) 996-6666
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Formule brute:
PCP# 28859

C19 H18 Cl N3 O4

2. Identification des dangers

Aperçu - Urgence**ATTENTION:**

Nocif en cas d'ingestion.
Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

état de la matière: solide
Couleur: gris brun
Odeur: de fumée

Effets possibles sur la santé**Toxicité aiguë:**

Légèrement toxique après une seule ingestion. Légèrement toxique après un contact cutané de courte durée.
Relativement non toxique après une inhalation de courte durée.

Irritation / corrosion:

Peut causer une légère irritation temporaire aux yeux. Peut provoquer de légères irritations de la peau.

Sensibilisation:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Effets possibles sur l'environnement**Toxicité en milieu aquatique:**

Très toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques

Toxicité terrestre:

Forte possibilité de non nocivité à effets aigus pour les organismes terrestres.

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA EG FUNGICIDE

Date de révision : 2011/11/18
Version: 1.1

page: 2/7
(30436330/SDS_CPA_CA/FR)

3. Composition / Information sur les ingrédients

Non contrôlé par le SIMDUT

4. Premiers secours

Indications générales:

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour avoir des renseignements quant au traitement. En cas d'appel du centre antipoison ou d'un médecin, ou en cas de soins, avoir le conteneur ou l'étiquette du produit avec soi.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais. Aider à la respiration au besoin. Consulter un médecin.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon. Retirer les vêtements souillés. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque en contact avec les yeux:

Pour faciliter le rinçage, maintenir les paupières ouvertes. Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si les irritations persistent, consulter un médecin.

Lorsque avalé:

Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment. Ne pas faire vomir. Secours médical immédiat.

Indications pour le médecin

Antidote: Pas d'antidote spécifique connu.
Traitement: Traiter symptomatiquement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair:		non applicable
Auto-inflammation:		non applicable
Inflammabilité:	pas facilement inflammable	(Directive 92/69/CEE, A.10)
Température d'auto-inflammation:	296 °C	(Directive 92/69/CEE, A.16)

Moyens d'extinction recommandés:

mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone, eau pulvérisée

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, ammoniac, dioxyde d'azote, oxyde d'azote, Chlorure d'hydrogène, hydrocarbures halogénés, sulfate d'ammonium, Hydrocarbures, halogénures d'acides
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie à proximité. Lors d'un dépassement de la température de décomposition, des vapeurs toxiques sont dégagées.

Équipement de protection contre l'incendie:

Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA EG FUNGICIDE

Date de révision : 2011/11/18
Version: 1.1

page: 3/7
(30436330/SDS_CPA_CA/FR)

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:

Prendre les mesures de protection adéquates. Evacuer les personnes. Fermer la source de la fuite uniquement dans des conditions de sécurité. Eteindre les sources d'allumage à proximité et dans le sens du vent. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Nettoyage:

Endiguer. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Indications générales:

Veiller à la bonne aération des locaux. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Maintenir les récipients hermétiquement clos. Protéger le contenu de l'effet de la lumière. Protéger de l'action de la chaleur. Protéger de l'air. Manipuler et ouvrir les récipients avec prudence. Eviter la formation d'aérosols. Eviter la formation de poussières. Fournir un moyen de contrôler les fuites et les déversements. Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipients de stockage. La substance/ le produit ne peut être manipulé que par des personnes formées de manière appropriée. Eviter tout contact direct avec la substance/le produit. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs. Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

La poussière peut former avec l'air un mélange explosible.

Stockage

Indications générales:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger les récipients des dommages physiques. Protéger de toute contamination. Les prescriptions des autorisations administratives et les réglementations sur le stockage doivent être respectées.

Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Incompatibilité d'entreposage:

Indications générales: Séparer des substances non compatibles. Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Séparer des textiles et des matériaux similaires.

Tolérance de température

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA EG FUNGICIDE

Date de révision : 2011/11/18
Version: 1.1

page: 4/7
(30436330/SDS_CPA_CA/FR)

Conception d'installations techniques:

Des mesures d'ingénierie devraient être utilisées autant que possible afin de réduire le besoin d'équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un système de filtre de type chimique / mécanique TC23C certifié NIOSH (ou équivalent) pour enlever une combinaison de particules, de gaz et de vapeurs.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter de respirer la poussière. Laver immédiatement les vêtements sales .

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	granulés fins pauvres en poussière	
Odeur:	de fumée	
Seuil olfactif:	Pas de données disponibles.	
Couleur:	gris brun	
Valeur du pH:	env. 6.1	(10 g/l, 20 °C)
Point de fusion:	non applicable	
Point d'ébullition:	non applicable, Le produit est un solide non volatil.	
Pression de vapeur:	négligeable	
Densité:	1.676 g/cm ³	(20 °C) (Ligne directrice 109 de l'OCDE)
Densité relative:	1.676	(20 °C) (Ligne directrice 109 de l'OCDE)
Densité apparente:	env. 615 - 702 kg/m ³	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):	non applicable	
Taille d'une particule:	D10 1.1 µm D50 5.2 µm D90 16.9 µm	
Solubilité dans l'eau:	dispersible	
Masse molaire:	387.83 g/mol	

10. Stabilité et réactivité

classe d'explosion des poussières:

Classe d'explosion des poussières 1 (valeur Kst >0 à 200 bar m s-1) (St 1)

Produits à éviter:

oxydants puissants

Réactions dangereuses:

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits de décomposition:

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA EG FUNGICIDE

Date de révision : 2011/11/18

page: 5/7

Version: 1.1

(30436330/SDS_CPA_CA/FR)

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées., Lors d'une sollicitation thermique prolongée des produits de décomposition peuvent être libérés.

Décomposition thermique:

Produits de décomposition thermique possibles:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, oxyde d'azote, dioxyde d'azote, ammoniac, Chlorure d'hydrogene, hydrocarbures halogénés, Hydrocarbures

Le produit est stable à la température ambiante. Lors d'un dépassement de la température de décomposition, le dégagement de vapeurs toxiques est possible.

Corrosion des métaux:

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant (Directive 92/69/CEE, A.17)

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Par voie orale:

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 2,000 mg/kg

Type de valeur: DL50

espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 2,000 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

Inhalation:

Type de valeur: CL50

espèce: rat

Valeur: 4.7 mg/l

durée d'exposition: 4 h

Type de valeur: CL50

espèce: rat

Valeur: 18.8 mg/l

durée d'exposition: 1 h

Par voie cutanée:

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 2,000 mg/kg

Irritation / corrosion

Peau:

espèce: lapin

Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

espèce: lapin

Résultat: légèrement irritant

Méthode: Test d'irritation primaire de la peau

Oeil:

espèce: lapin

Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation:

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA EG FUNGICIDE

Date de révision : 2011/11/18

page: 6/7

Version: 1.1

(30436330/SDS_CPA_CA/FR)

test de Buehler
espèce: cobaye
Résultat: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.
Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE

Toxicité génétique

Données relatives à : pyraclostrobine
Aucun effet mutagène n'a été constaté dans les différents tests sur microorganismes ou sur cultures de cellules de mammifères.

12. Informations écologiques

Poissons

Aigu:
Ligne directrice 203 de l'OCDE statique
Cyprinus carpio/CL50 (96 h): 0.25 mg/l

Invertébrés aquatiques

Aigu:
Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie statique
Daphnia magna/CE50 (48 h): 0.0382 mg/l

Plantes aquatique(s)

Toxicité pour les plantes aquatiques:
Ligne directrice 201 de l'OCDE algues vertes/CE50 (72 h): 17.39 mg/l

Ligne directrice 201 de l'OCDE algues vertes/CE50 (72 h): 1.4 mg/l

Dégradabilité / Persistance Dégradation biotique / abiotique

Evaluation: Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime IMDG

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3077
Étiquette de danger: 9, EHSM
Polluant marin: OUI

Sea transport IMDG

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3077
Hazard label: 9, EHSM
Marine pollutant: YES

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA EG FUNGICIDE

Date de révision : 2011/11/18

page: 7/7

Version: 1.1

(30436330/SDS_CPA_CA/FR)

Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient
PYRACLOSTROBINE 20%)

Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
SOLID, N.O.S. (contains PYRACLOSTROBIN 20%)

Transport aérien

IATA/ICAO

Classe de danger: 9

Groupe d'emballage: III

N° d'identification: UN 3077

Étiquette de danger: 9, EHSM

Dénomination technique d'expédition:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient
PYRACLOSTROBINE 20%)

Air transport

IATA/ICAO

Hazard class: 9

Packing group: III

ID number: UN 3077

Hazard label: 9, EHSM

Proper shipping name:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
SOLID, N.O.S. (contains PYRACLOSTROBIN 20%)

15. Informations réglementaires

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA libre avec limitation de quantité / non listé

Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

Le SIMDUT ne s'applique pas à ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. Autres informations

Utilisation appropriée: fongicide

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FS rédigée par:

BASF NA Product Regulations

msds@basf.com

LIGNE DIRECTE BASF (800) 454 – COPE (2673)

FS rédigée le: 2011/11/18

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ